AMNESTY
INTERNATIONAL

BASIJ OFF THE STREETS NOW
BASIJ OFF THE STREETS NOW
اعتراض مسالمت آمیز یک حق است
RELEASE PRISONERS OF CONSCIENCE
زندانیان عقیدتی را آزاد کنید
NO MORE BLOODSHED
اعتراض مسالمت آمیز یک حق است
RELEASE PRISONERS OF CONSCIENCE
NO MORE BLOODSHED
زندانیان عقیدتی را آزاد کنید
PEACEFUL PROTEST IS A RIGHT
به خونریزی پایان دهید
PEACEFUL PROTEST IS A RIGHT

Devenir défenseur: mode d'emploi

Défendre les droits humains est à la portée de tous! Pour savoir comment procéder, suivre une formation peut vous être très utile.

Amnesty International Luxembourg lance un programme de formations dans le domaine de la protection des droits humains et les inscriptions pour les premiers modules sont désormais ouvertes. Des formations supplémentaires seront proposées au cours de l'année 2010.

Module 1: Protection des réfugiés et droit des migrants

Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile… Quelle est leur situation ? Quel rôle joue Amnesty International par rapport à ces personnes vulnérables ? Comment les membres doivent-ils aborder ces problèmes lorsqu'ils se présentent près de chez eux ? La formation que nous vous proposons vous permettra de répondre à ces questions.

OBJECTIFS

- Comprendre les droits des migrants
- Comprendre les principes du droit international des réfugiés
- Comprendre le rôle d'Amnesty International et ses limites dans la protection des réfugiés.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation du droit international des réfugiés et des droits des migrants
- Présentation de la dimension européenne des questions d'asile et d'immigration
- Explication du travail d'Amnesty International en faveur des réfugiés et des migrants
- Exemples de lobbying au niveau belge, européen et international.

Calendrier:
24 avril 2010 de 11h à 16h 30

Formateur: Estelle Dubost
(Responsable du programme Réfugiés au sein d'Amnesty International Belgique)

Délai d'inscription: 19 avril 2010

Langue: FR

Module 2: La protection internationale des droits fondamentaux

La protection et le respect des droits fondamentaux sont au cœur de la mission d'Amnesty International. Les textes internationaux qui garantissent ces droits (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Pactes internationaux, Convention européenne, …) constituent dès lors l'un des principaux outils sur lesquels les membres d'Amnesty peuvent s'appuyer dans le cadre de leurs actions.
Cette formation propose donc un aperçu général des normes internationales protégeant les droits humains et des conseils pratiques sur la manière dont ces textes peuvent être utilisés au quotidien.

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance élémentaire du contenu des grands textes internationaux protégeant les droits humains et du contexte historique de leur adoption
- Comprendre le fonctionnement de certains mécanismes assurant la protection des droits humains (ONU, Cour européenne des droits de l'homme, …)
- Etre capable d'invoquer certains textes juridiques essentiels à la protection des droits humains, et donc de donner plus de poids à ses actions ou ses interventions.

CONTENU DE LA FORMATION

- Notions théoriques : historique de la protection des droits humains ; caractéristiques d'un traité international (élaboration, force obligatoire, …) ; quels sont les droits protégés ; différences entre droits civils, politiques et droits économiques, sociaux et culturels ; à quels organes internationaux peut-on s'adresser lorsqu'un Etat viole les droits humains ?
- Dimension pratique : résolution de quelques cas concrets pris en charge par Amnesty (quels sont les droits en jeu ? Sont-ils protégés dans le pays en cause ? …) ; mise à disposition d'un recueil reprenant les traités internationaux pour les participants
- Questions/réponses.

Calendrier:
8 mai 2010 de 13h à 18h

Formateurs: Alain Tacq, Biagio Zammitto, Nicolas Bonbled et Chloé Harmel
(Bénévoles au sein de la coordination juridique d'Amnesty International Belgique)

Délai d'inscription: 3 mai 2010

Langue: FR

Informations pratiques

Prix
Membres : 8 €
Non-membres : 15 €
Demandeurs d'emploi et
Etudiants : 10 €
Demandeurs d'asile : gratuit

Comment s'inscrire
Vous pouvez vous inscrire à l'aide du bulletin de participation (page 4)

Lieu
Les formations auront lieu dans les locaux d'Amnesty International Luxembourg: 23, rue des Etats-Unis L-1019 Luxembourg

Personnes de contact
Evelyne Oliveira
Antoniya Argirova
E-mail: benevole@amnesty.lu
Tél: 26296090

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer par courrier ou à faxer à Amnesty International Luxembourg, 23, rue des Etats-Unis, L-1019 Luxembourg, Tél: 481687, Fax: 483680, E-mail: e-mail@amnesty.lu

Nom: **Prénom:**
Adresse:
Code postal: **Localité:**
Téléphone: **GSM:**
E-mail:

° Membre individuel
° Demandeur d'emploi ou étudiant
° Autres
° Donateur/Donatrice
° Demandeur d'asile

Je voudrais m'inscrire à:

Titre	**Prix unitaire**
……..	……..
……..	……..

Je paye un montant total de …….

J'accepte les conditions d'inscription reprises ci-dessous (1)

Signature **Date**

Les payements sont à verser sur le comptes:

CCPL : IBAN LU08 1111 0000 3333 0000
BCEE: IBAN LU94 0019 1000 3907 2000
Dexia: IBAN LU58 0023 1003 7450 0000
BGL: IBAN LU56 0030 1292 9427 0000

(1) Une inscription n'est effective qu'après l'envoi de ce bulletin et le versement du montant total sur un des comptes ci-dessus. Sauf motif exceptionnel, si vous annulez votre réservation, nous ne pourrons vous rembourser votre participation. Par contre, une annulation de notre part entraîne le remboursement du montant total. Toute formation peut être annulée si le nombre de participants n'atteint pas un minimum requis de 8 personnes.